**Compte rendu du premier comité académique de suivi de la transformation de la voie professionnelle 28novembre 2019**

**Ambiance et présents**

Ce premier comité a été ouvert jeudi 28 novembre 2019 par Madame la Rectrice de l’Académie d’Amiens, Chancelière des Universités qui, après s’être engagé à y être présente régulièrement, en a rappelé les grands principes : porter un regard multiple et échanger sur les points de difficulté.

Le regard multiple était celui des représentants du personnel, des chefs d’établissement, des représentants du CF3A, des inspecteurs, des parents d’élèves et de l’administration.

Les points de difficulté abordés lors de ce premier comité, qui a duré 3 heures, ont été ceux soulevés par les familles de métiers et la co intervention.

Après un point sur l’orientation qui reprenait les éléments dont nous avons fait état dans un précédent article, <http://sections.se-unsa.org/amiens/spip.php?article1328>, nous avons abordé le sujet des familles de métiers.

**Les familles de métier.**

La famille des métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics a été survolée, les retours peu nombreux ne permettant pas d’approfondir.

Dans la famille des métiers de la relation client, les problèmes semblent moins nombreux, cette famille semblant la plus cohérente aux niveaux des référentiels, des ressources et du matériel mis en œuvre.

La famille la plus controversée a été celle des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique.

Certains établissements, faute de possibilité d’enseigner logistique et transport, ont fait l’objet d’une mesure dérogatoire à l’obligation de mettre en place des seconde GTL et n’ont gardé que la spécialisation GA.

Grace aux retours de nos collègues rencontrés dans les différentes heures d’information syndicale (ou RISST) et aux retours de nos syndiqués et militants, nous avons pu mettre en avant les points suivants :

* La famille GTL permet d’avoir une mixité de genre plus importante avec l’apport des ex GA même si beaucoup des élèves féminins viennent avec l’idée de poursuivre dans la voie gestion/administration.
* L’information aux familles reste obscure pour beaucoup d’élèves et de parents et il est donc nécessaire de communiquer des informations précises et fiables.
* Les enseignants doivent maitriser les référentiels de matières dans lesquelles ils n’enseignaient pas auparavant (logistique par exemple).

Les inspecteurs des différentes familles expliquent réfléchir à la façon dont ils vont pouvoir mettre des réponses en place, aussi bien pour les familles, les élèves que pour les enseignants.

Notre demande : des jours de concertation avec les inspecteurs et les collègues de spécialité pour échanger et apporter des solutions en termes d’information et de mise au point.

**La co intervention**

C’est ce point qui a fait le plus débat.

Après avoir rappelé que chez les PLP, le fonctionnement en « co intervention » est une antienne (projets, PPCP, EGLS…) et que beaucoup de collègues ont déjà l’habitude de fonctionner en pluridisciplinarité, le représentant du SE UNSA (votre serviteur) a fait état des éléments recueillis lors des échanges avec les collègues et notamment de ce qui pose problème :

* La mise en place de la co intervention est chronophage tant pour l’établissement des projets que pour la mise en place des séances, ou les rôles et les interventions de chacun nécessitent de se concerter régulièrement.
* Bon nombre de collègues ont le sentiment d’avoir été peu ou mal informés sur les réalités que cela représente dans les faits.
* La réactivité à des situations d’urgence génère du stress, lors d’une absence du collègue, d’une salle ou de matériel indisponible par exemple.
* Dans les matières générales, et particulièrement en lettres histoire, beaucoup d’enseignants ont le sentiment de contribuer à former des bons travailleurs plutôt que des citoyens éclairés.
* Quand la co intervention à lieu avec des demi sections, il y a le sentiment que les heures sont utilisées à mauvais escient (tout en ne souhaitant pas le regroupement de sections à dominantes différentes).

**Nos demandes**

Des heures sans élèves pour préparer au moins les grandes lignes des séances à venir, juste avant où juste après les vacances.

Des exemples clairs et validés de co intervention par section.

Donner une place aux enseignements généraux pour permettre la construction citoyenne.

Les représentants des personnels de direction ont fait valoir que les élèves ont droit à leurs heures d’enseignement et qu’il leur paraissait difficile de libérer des heures de cours. Les représentants des inspecteurs nous informent qu’ils sont en train de recruter parmi les personnels des formateurs qui auraient pour mission d’accompagner la co intervention.

Nous leur avons fait observer que si cette réforme avait été préparée avec toutes les précautions et préparations nécessaires les formateurs seraient déjà en place et que, dans un contexte de tension liée à la mise en place de la réforme, nos collègues faisaient preuve de professionnalisme mais se sentaient parfois dépassés par l’ampleur de la tache et qu’il nous paraissait préférable d’aménager l’utilisation des heures pour pouvoir, dans 3 ans, avoir réussi à faire en sorte que les difficultés se soient estompés et que chacun puisse y trouver son compte.

Les représentants des inspecteurs ont proposé des formations de type magistère ou par le biais de ressources informatiques.

Sans nous y opposer formellement, notre représentant à fait valoir que ce type de formation ne devait pas s’ajouter à une charge de travail déjà très importante et prendre place dans le temps de travail effectif (peut être en juin lorsque les emplois du temps sont allégés pour certains).

Les représentants des chefs d’établissement ont mis en avant l’autonomie des établissements pour prôner des organisations individualisées et adaptées à chaque établissement.

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu au mois de janvier et nous souhaitons mettre à l’ordre du jour le chef d’œuvre, l’accompagnement personnalisé, l’apprentissage et l’éventuelle mixité des publics.

Nous vous sollicitons, toutes et tous PLP, pour nous communiquer vos réflexions, vos retours d’expérience et vos propositions d’amélioration que nous pourrons utiliser dans ce comité de suivi (dans la mesure où elles seront conformes aux principes du SE UNSA).

notre volonté syndicale est d’améliorer ce qui est valable et de négocier, voire de supprimer, ce qui ne l’est pas.

Dominique PAUL-CAMUS responsable académique de la branche PLP